



Marseille, le 5 avril 2023

Aurélie BIANCARELLI-LOPES  
Adjointe au Maire Déléguée  
à la Recherche, la Vie Étudiante et  
l'Enseignement Supérieur

## Lettre aux associations étudiantes

Nous savons le travail que les associations étudiantes accomplissent au quotidien, garantissant le lien social, la transmission des savoirs et la solidarité sur leurs lieux de vie et d'études. Partout où elles fleurissent, ces expériences associatives favorisent les dynamiques de citoyenneté, de démocratie locale et l'émergence de projets émancipateurs. À vos côtés, nous continuons à faire de Marseille une ville dans laquelle chacune et chacun peut s'épanouir.

À ce titre, la Ville de Marseille souhaite valoriser l'engagement des étudiant.es et soutenir fortement les initiatives associatives qui portent les valeurs de solidarité, du vivre-ensemble et d'égalité.

En mobilisant un fond de **30 000 euros** pour soutenir des projets associatifs innovants et ambitieux, la Délégation Vie étudiante, Recherche et Enseignement supérieur lance la première édition d'appel à projets sur deux thématiques :

- 1- La lutte contre toutes les formes de violences sexistes et sexuelles**
- 2- L'accès à la culture pour toutes et tous.**

Ces appels à projets s'adressent à des associations étudiantes dont les projets proposés sont à destination des étudiants et qui se déroulent sur la commune de Marseille durant l'année universitaire 2023/2024. La clôture des candidatures est fixée au 9 juin 2023.

Vous trouverez, en pièces jointes, les modalités de candidature pour les deux appels à projets.

**Vous êtes une association étudiante marseillaise et vous avez un projet pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles ou pour promouvoir la culture pour tout.te.s ? À vos projets !**

Aurélie BIANCARELLI-LÒPES